



CHALLENGE RAPTORS 3vs3

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

- 2 PARTIES GARANTIES
- TABLEAU DES PARTIES DISPONIBLES SUR NOTRE SITE
- 6 ÉQUIPES PAR CATÉGORIES
- ENTRÉE GRATUITE SUR LE SITE DE COMPÉTITION, AUCUN ACCÈS AUTOUR DE LA PATINOIRE, SPECTATEUR DERRIÈRE LES VITRES

1. DOCUMENTS EXIGÉS :

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION INFORMATISÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DUMENT REMPLIS AVEC L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS

RÈGLES DU JEU : CODE DE PÉNALITÉS SELON LES RÈGLES DE HOCKEY QUÉBEC

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ÉVÈNEMENT

AUCUN HORS-JEU NE SERA APPELÉ

2. DURÉ DES PARTIES ET PÉNALITÉS

L'ÉCHAUFFEMENT EST À LA DISCRÉTION DE L'ÉQUIPE ET SE FAIT À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE, LA PARTIE DÉBUTE IMMÉDIATEMENT À L'ARRIVÉE DES JOUEURS SUR LA GLACE.

2 X 12 MINUTES DE JEU NON-CHRONOMÉTRÉ SANS ARRÊT DE JEU, L'ARBITRE RELANCE UNE RONDELLE AU CENTRE APRÈS UN BUT, LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE DANS LEUR TERRITOIRE RESPECTIF (DERRIÈRE LIGNE BLEUE) AVANT LE « DROP ». SUITE À UN ARRÊT DU GARDIEN, L'ÉQUIPE EN DÉFENSIVE DOIT AVOIR SES DEUX JOUEURS DU CÔTÉ DE LEUR TERRITOIRE (DERRIÈRE LIGNE ROUGE) L'ÉQUIPE EN OFFENSIVE RELANCE ALORS LEUR ATTAQUE. LA MÊME RÈGLE S'APPLIQUE POUR UNE RONDELLE DIRIGÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE, L'ÉQUIPE FAUTIVE RETOURNE EN DÉFENSIVE, POSSESSION À L'AUTRE ÉQUIPE

1. PÉNALITÉ DE 20 SECONDES À L'ÉQUIPE FAUTIVE, L'OFFICIEL REMET LA RONDELLE AU CENTRE (TERRITOIRE RESPECTIF, LIGNE BLEUE) LORSQUE LE JOUEUR A QUITTÉ LA SURFACE
2. SI UNE DEUXIÈME PÉNALITÉ EST APPELÉE LORS DE LA PREMIÈRE, L'ÉQUIPE EN AVANTAGE OBTIENT UN TIR DE PÉNALITÉ
3. SI ÉGALITÉ APRÈS TEMPS RÉGLEMENTAIRE, FUSILLADES EN ALTERNANCE, 1 JOUEUR À LA FOIS. L'ÉQUIPE QUI COMPTE REMPORTE LE MATCH.
4. TOUS LES JOUEURS DOIVENT PASSER AVANT QU'UN MÊME JOUEUR REVienne. TIRAGE AU SORT POUR SAVOIR QUI CHOISIT DE DÉBUTER OU D'Y ALLER EN DEUXIÈME.

3. RÉCOMPENSES

LES FINALISTES RECEVRONT UN SOUVENIR.

4. HORAIRE POUR L'ACCUEIL.

POUR LA PREMIÈRE PARTIE, TOUS LES RESPONSABLES D'ÉQUIPE DOIVENT SE

PRÉSENTER AU BUREAU DU REGISTRAIRE **30 minutes** AVANT LE DÉBUT DE LA PARTIE.
POUR LES ÉQUIPES QUI PROFITERONT DU SERVICE DE LOCATION DE CHANDAILS, ILS
VOUS SERONT REMIS À CE MOMENT SOUS RÉCEPTION DU MONTANT PRÉVU À CET EFFET.

5. OFFICIELS

IL Y AURA UN OFFICIEL SUR PLACE À CHACUNE DES PARTIES.

6. ÉQUIPE LOCALE. Ne s'applique pas dans le cadre de ce tournoi!

7. CHANDAILS

SI LES COULEURS DES CHANDAILS SONT SEMBLABLES, L'ÉQUIPE LOCALE DEVRA
CHANGER. LE TOURNOI FOURNIRA DES CHANDAILS DE REMPLACEMENT, SI NÉCESSAIRE.

8. INCONDUITE DE PARTIE.

AUCUNE CONDUITE ANTISPORTIVE NE SERA TOLÉRÉE. TOUT JOUEUR OU RESPONSABLE
D'ÉQUIPE EXPULSÉ D'UNE PARTIE, LE SERA POUR LE RESTE DU TOURNOI. L'ACCÈS À
L'ARÉNA POURRA LUI ÊTRE INTERDIT POUR LE RESTE DU TOURNOI, SELON LA DÉCISION
DU COMITÉ DE DISCIPLINE.

9. RÉGLEMENTATION INTERNE.

POUR TOUTE DISCUSSION POUVANT SURVENIR AU SUJET DES STATUTS DE RÈGLEMENTS
INTERNES, LA DÉCISION DU COMITÉ ORGANISATEUR SERA FINALE.

10. RESPONSABILITÉ

L'ORGANISATION DU TOURNOI "LA COUPE ZR", NE SERA PAS RESPONSABLE POUR LES
ACCIDENTS DONT POURRAIENT ÊTRE VICTIMES LES JOUEURS, LE PERSONNEL D'ÉQUIPES
OU LES SPECTATEURS.

11. SOLLICITATION.

AUCUNE SOLLICITATION NE SERA AUTORISÉE À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR DE
L'ARÉNA.

**12. LE TOURNOI SE RÉSERVE AUSSI LE DROIT DE DÉBUTER UNE PARTIE JUSQU'À 10
MINUTES AVANT L'HEURE PRÉVUE À L'HORAIRE.**

13. TEMPS D'ARRÊT.

UN TEMPS D'ARRÊT DE 20 SECONDES EST PERMIS À CHACUNE DES ÉQUIPES, À TOUS LES
MATCHS.